Pôle Elèves
DSI - Division des systèmes d'information
Rectorat de Lyon

1. ECECA : Accès et fonctionnalités

L'application **ECECA** sera disponible du vendredi 9 octobre au mardi 13 octobre inclus.

L'application sera visible par les directeurs ou par les personnes d'une école recevant l'habilitation de l'inspecteur de l'éducation nationale en charge de la circonscription.

L'accès à l'application se fait via le portail ARENA (avec votre clé OTP) :
https://portail.ac-lyon.fr/arena
Rubrique « Enquêtes et Pilotage »

IMPORTANT :
Si ce n'est pas déjà fait pendant les 2 jours de tests (24 et 25 septembre 2015), vous devez tester au plus tôt, avant le vendredi 9 octobre matin, l'accès à l'application.
Veuillez-vous reporter à la rubrique « Procédure d'assistance pour l'application ECECA **»,** si vous rencontrez des difficultés d'accès à l'application.

Les fonctionnalités de l'application sont détaillées dans le guide utilisateur ci-joint.
En synthèse, ces fonctionnalités sont résumées dans le schéma suivant :

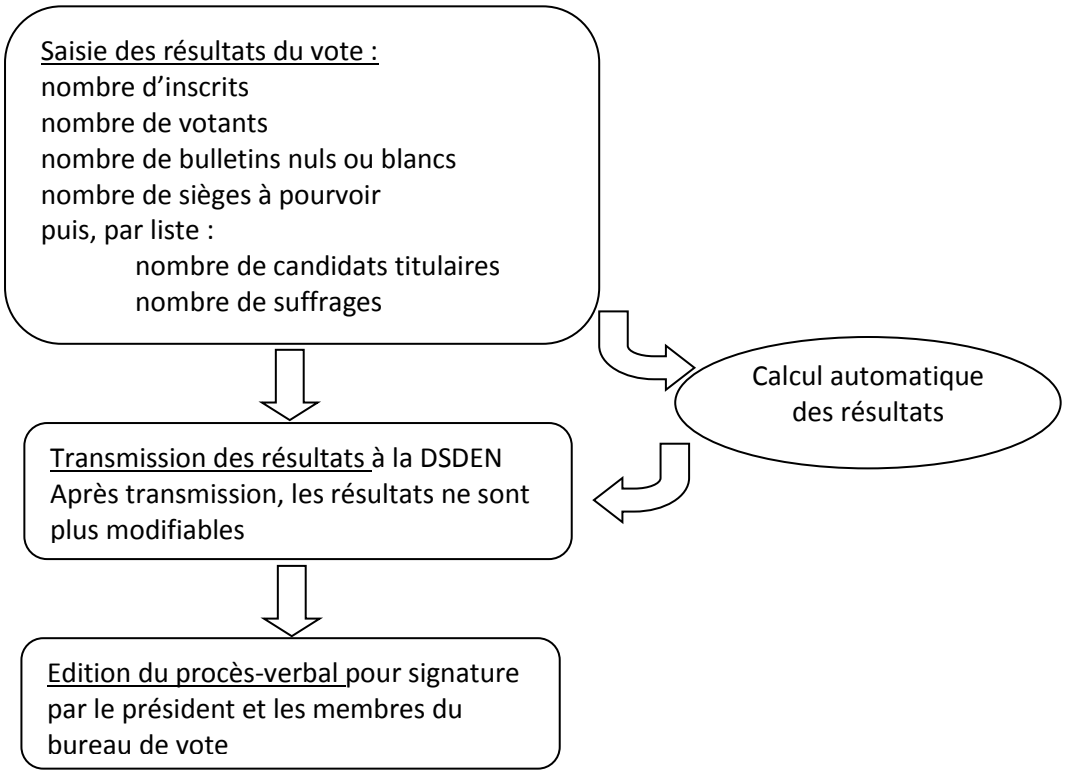

IMPORTANT : SUPPRESSION DE L'ENVOI DU PV
Le procès-verbal signé doit être affiché dans votre établissement, et vous devez également en garder une copie. Il n'y a plus d'envoi du PV papier signé à la DSDEN, ni par courrier/fax, ni par l'application ECECA.

2. Procédure d'assistance pour l'application ECECA

I – Problèmes d'accès à ECECA

- L'item « résultats des élections CE CA » n'apparait pas dans la rubrique « enquêtes et pilotages » ou l'item « enquêtes et pilotages » n'apparait pas.

Vous devez contacter l'IEN de votre circonscription pour qu'il effectue une délégation de l'application ECECA sur SOLARIS.

Si malgré l'intervention de votre IEN de votre circonscription, le problème persiste. Vous devez appeler le guichet unique au 04.72.80.64.88.

- Message « accès refusé, vous n'êtes pas autorisé à accéder à cette application »

Vous devez supprimer le cache, les cookies et l'historique de votre navigateur (voir ANNEXES)
Si le problème persiste, contacter le guichet unique au 04.72.80.64.88

- Message « Votre établissement n'est pas référencé dans cette application concernant les élections aux conseils d'écoles et aux conseils d'administration (ECECA). »

Vous devez contacter le guichet unique au 04.72.80.64.88

II – Problèmes techniques

Pour tout problème technique vous devez contacter le guichet unique au 04.72.80.64.88

III – Problèmes réglementaires et juridiques

Vous devez contacter la DSDEN de votre département :

Ain : ce.ia01-desco@ac-lyon.fr

Loire : ce.ia42-divel-sco@ac-lyon.fr

Rhône : ce.ia69-polejuridique@ac-lyon.fr

3. ANNEXES - procédure pour supprimer le cache, les cookies et l'historique

1. NAVIGATEUR FIREFOX

- Cliquer sur le menu « Historique » puis « Supprimer l'historique récent… »

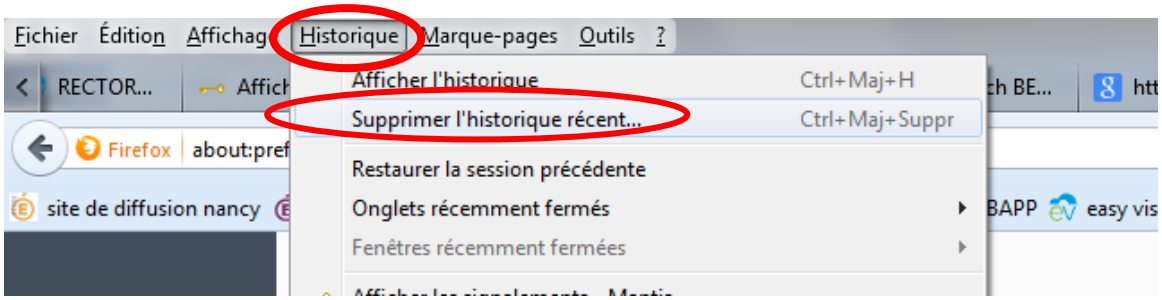

- Choisir « tout » puis « Effacer maintenant »

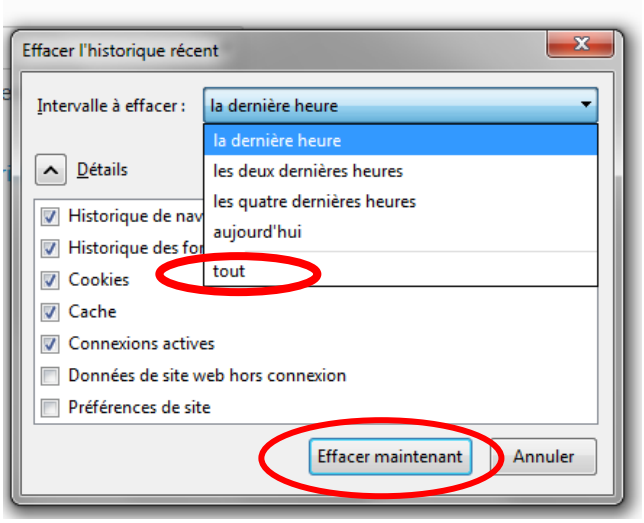

2. NAVIGATEUR INTERNET EXPLORER

- Cliquer sur le menu « Outils » puis « Supprimer l'historique de navigation »

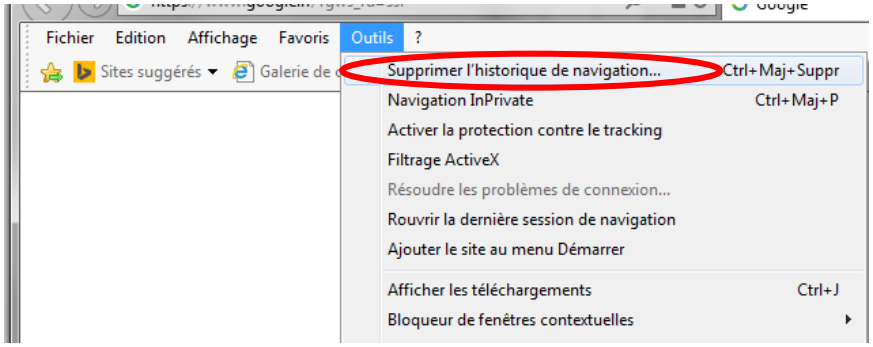
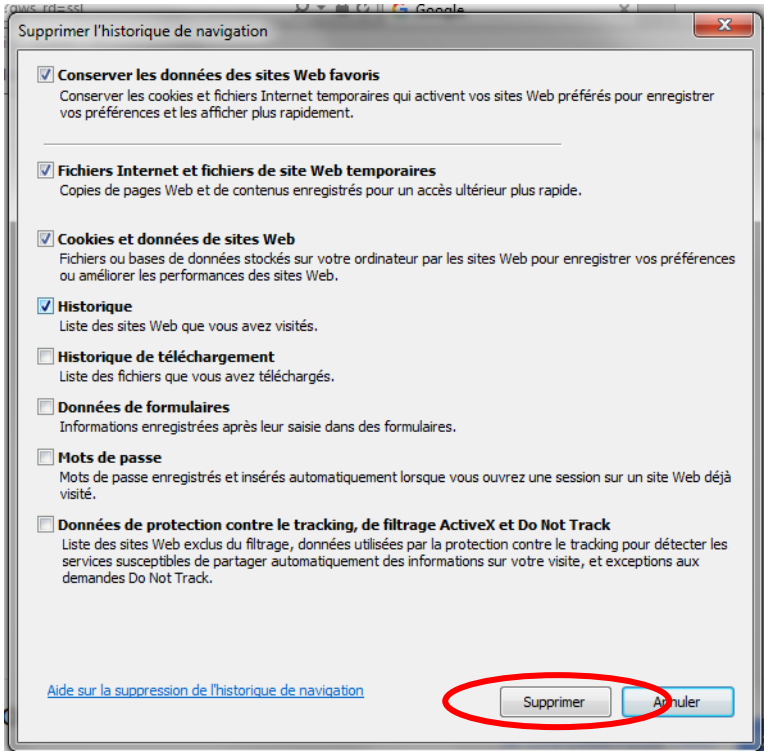
- Cocher « Fichiers Internet et fichiers de site Web temporaires », « Cookies et données de sites Web », « Historique »
- Puis cliquer sur « Supprimer »